

SOFAM
Société coopérative
SOCIETE MULTIMEDIA DES AUTEURS DES ARTS VISUELS
Rue du Prince Royal 87 B-1050 Bruxelles
R.P.M. Bruxelles: 0419.415.330
TVA numéro: BE 0419.415.330
info@sofam.be
www.sofam.be

RAPPORT DE TRANSPARENCE 2025

LES PERCEPTIONS

En 2025, le montant total des perceptions de droits s'élève à 4.204.681 €.

	ENCAISSEMENT	FACTURATION
Reproduction	120,071	108,677
Communication publique	324,001	324,001
Câble	946,419	946,419
Copie privée	590,995	590,995
Reprographie	1,053,761	1,053,761
Impressions	400,123	400,123
Exception enseignement	560,300	560,300
Prêt public	153,512	151,961
Droit de suite	55,499	78,442
Total	4,204,681	4,214,678

LES FRAIS DE GESTION

PARTIE 2 : FRAIS DE GESTION				
A. Total des frais (*)	1,183,446			
(*) inclut dépenses d'action culturelle, contribution au fonds organique, charges fiscales				
<i>Ventilation sur base de la retenue statutaire</i>				
Reproduction	33,735			
Communication publique	91,882			
Câble	269,685			
Copie privée	168,176			
Reprographie	300,253			
Impressions	114,047			
Exception enseignement	159,662			
Prêt public	43,291			
Droit de suite	2,715			
B. Frais nets de gestion (*)	816,121			
(*) hors dépenses d'action culturelle, contribution au fonds organique, charges fiscales				
<i>Ventilation sur base de la retenue statutaire</i>				
Reproduction	23,264			
Communication publique	63,363			
Câble	185,979			
Copie privée	115,976			
Reprographie	207,058			
Impressions	78,649			
Exception enseignement	110,105			
Prêt public	29,854			
Droit de suite	1,873			
C. Ratio frais nets de gestion / perceptions de l'exercice	19.41%			
Reproduction	19.38%			
Communication publique	19.56%			
Câble	19.65%			
Copie privée	19.62%			
Reprographie	19.65%			
Impressions	19.66%			
Exception enseignement	19.65%			
Prêt public	19.45%			
Droit de suite	3.37%			

TAUX DE CHARGES NETTES — SELON ES DÉFINITIONS DU SPF ECONOMIE

	2023	2024	2025	
Encaissements	3,946,172	4,851,156	4,204,681	
Moyenne des perceptions 2023-2025			4,334,003	(2)
Charges nettes SOFAM (*)			816,121	(1)
Taux de charges nettes sur perceptions moyennes			18.83%	(1) / (2)

(*) charges nettes hors action culturelle, contribution au fonds organique et charges fiscales

REFUS D'OCTROYER UNE LICENCE

La SOFAM n'a refusé d'octroyer aucune licence aux utilisateurs de son répertoire en 2025.

REMUNERATION VERSEE ET AVANTAGES OCTROYES AUX PERSONNES GERANT LES ACTIVITES DE LA SOCIETE DE GESTION

La fonction d'administrateur n'est pas rémunérée. En 2025, la SOFAM a réservé un montant total de 3.360 € pour des dépenses engagées dans l'exercice du mandat d'administrateur. Il n'y a pas eu d'opérations où un administrateur aurait eu un intérêt contraire à celui de la société. L'organe d'administration s'est réuni 6 fois.